



12, impasse Mas - 31000 Toulouse
tél. 05.61.99.20.77 fax. 05.61.62.75.66 snpst@wanadoo.fr

Docteur Mireille CHEVALIER
Secrétaire Générale

Madame, Monsieur le Député
Madame, Monsieur le Sénateur

Toulouse, le 28 mars 2008

Madame, Monsieur,

Les professionnels de santé au travail sont en première ligne pour assurer la veille et l'alerte sanitaires en matière de risques psychosociaux (stress, harcèlements professionnels, violences au travail).

Aussi notre syndicat a suivi attentivement vos démarches pour la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la souffrance au travail en France en 2007.

Une délégation de notre syndicat a été auditionnée le 18 janvier 2008 par la mission Nasse et Légeron.

Depuis, notre syndicat a pris connaissance de leur « Rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail » et nous tenons à vous faire-part de notre colère et de notre indignation.

Nous avons noté que les auteurs du dit rapport, obnubilés par la question de la recherche des causes et donc de la responsabilité, s'obstinent à vouloir observer et quantifier un phénomène qui est déjà très largement décrit par les professionnels de la santé au travail et dans la littérature scientifique.

En outre, les rapporteurs abordent la question des risques psychosociaux sur le mode du déterminisme le plus classique ignorant ainsi les découvertes scientifiques majeures sur la psychologie et la physiologie de l'action.

La pauvreté des actions proposées illustre bien la difficulté des auteurs à appréhender la complexité de cette question et leur parti pris de gestionnaire de risque.

Nous ne sommes pas dupes !

.../...

Cette réticence à mettre l'accent sur les risques du travail et à se focaliser sur les comportements et les caractéristiques des individus est un piège redoutable qui a déjà été identifié dans le drame de l'amiante.

Cette obstination à vouloir produire des indicateurs destinés à apprécier des atteintes à la santé traduit une forte orientation vers la gestion du stress au travail. Après l'usage contrôlé de l'amiante, va-t-on inventer la gestion du risque psychosocial par des tableaux de bord ?

C'est d'une réelle politique de prévention primaire dont nous avons besoin et non pas d'indicateurs de stress dans les entreprises.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la légitimité du choix de Mr Légeron en sa qualité de Directeur Général de la société Stimulus pour conduire cette mission : sa position de dirigeant d'un cabinet de conseil en gestion de stress présente un conflit d'intérêt manifeste avec la mission qui lui a été confiée.

Nous avons tenu à alerter solennellement le Premier Ministre, le Ministre de la Santé, le Ministre du Travail et les partenaires sociaux sur le contenu de ce rapport qui porte en germes tous les ingrédients pour que se reproduise une nouvelle catastrophe sanitaire.

Compte-tenu de votre intérêt pour ces questions, nous avons tenu à vous communiquer nos réflexions.

Nous nous tenons à votre disposition pour une éventuelle rencontre afin d'approfondir les échanges.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Dr Mireille Chevalier